



NATIONS UNIES

JOURNAL

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

SOUS-COMITÉ JURIDIQUE
SOIXANTE ET UNIÈME SESSION

Vienne, 28 mars-8 avril 2022

LUNDI 4 AVRIL 2022

N° 7

Programme des séances et ordre du jour du
lundi 4 avril 2022

11 heures-13 heures

1024^e séance

Salle des conseils D

Points de l'ordre du jour

- [4] Débat général
- [10] Rôle futur et méthodes de travail du Comité
- [11] Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et d'assainissement de l'espace, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique

**GRUPE DE TRAVAIL CRÉÉ AU TITRE DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR INTITULÉ
« DÉBAT GÉNÉRAL SUR LES MODÈLES JURIDIQUES ENVISAGEABLES
POUR LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION, D'EXPLOITATION ET D'UTILISATION
DES RESSOURCES SPATIALES »**

Matin*

Salle des conseils D

*À l'issue de l'examen des points de l'ordre du jour abordés à la 1024^e séance.

V.22-01848 (F)



Merci de recycler 

Points de l'ordre du jour

- [4] Débat général
- [6] État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace
- [12] Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique
- [16] Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour Sous-Comité

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTAT ET L'APPLICATION DES CINQ TRAITÉS DES NATIONS UNIES RELATIFS À L'ESPACE

Après-midi*

Salle des conseils D

*À l'issue de l'examen des points de l'ordre du jour abordés à la 1025^e séance.

RÉSUMÉ DES SÉANCES

1022^e séance

Débat général [4]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants de l'Iran (République islamique d'), de la Thaïlande, de la Tchéquie, de l'Égypte et de la Colombie.

Le représentant de l'International Peace Alliance (Space), organisation dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration.

Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique [8]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes et représentants du Japon, du Kenya, de l'Iran (République islamique d'), de l'Inde et de la Fédération de Russie.

Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace [9]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants du Japon, des Philippines et du Kenya, de la représentante de l'Afrique du Sud, et du représentant de l'Autriche.

Le représentant de l'Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique, organisation dotée du statut d'observateur, a également fait une déclaration.

1023^e séance

Débat général [4]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations du représentant du Space Generation Advisory Council, organisation dotée du statut d'observateur, et des représentantes de l'Open Lunar Foundation et d'UNISEC-Global, organisations également dotées du statut d'observateur.

Rôle futur et méthodes de travail du Comité [10]

Le Sous-Comité a commencé l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes de la France, des Pays-Bas, de l'Indonésie et des États-Unis d'Amérique.

Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et d'assainissement de l'espace, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique [11]

Le Sous-Comité a commencé l'examen de ce point de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentantes et représentants du Maroc au nom du Groupe des 77 et de la Chine, du Luxembourg, de l'Iran (République islamique d'), des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, du Venezuela (République bolivarienne du), de la France, des Pays-Bas et de l'Indonésie.

**GROUPE DE TRAVAIL CRÉÉ AU TITRE DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR INTITULÉ
« DÉBAT GÉNÉRAL SUR LES MODÈLES JURIDIQUES ENVISAGEABLES
POUR LES ACTIVITÉS D'EXPLORATION, D'EXPLOITATION ET D'UTILISATION
DES RESSOURCES SPATIALES »**

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans l'après-midi.
